

Le tir à l'arc

Entre tradition et modernité

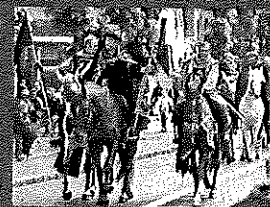
En balade dans le Pays Sources et Vallées, il n'est pas rare de découvrir des jeux d'arc dans les villes et villages. Le tir à l'arc est une tradition encore forte sur le territoire : découvrez les jeux d'arc de Beaulieu-les-Fontaines, Chiry, Guiscard, Longueil-Annel, Morlincourt, Noyon, Salency, Ville...

Les jeux d'arc existent depuis le Moyen Age. Le Roi de France imposait à chaque commune de 50 âmes de posséder un archer avec un lieu d'entraînement dans les fossés. Les archers, entraînés dès l'enfance et rompus au combat en formation groupée étaient capables, en début d'action, de décocher dix à douze flèches par minute. Bander un arc demande une grande force physique et tirer exige une grande habileté et rapidité de mouvement. Les archers étaient donc soumis à un entraînement intensif, souvent hebdomadaire (le dimanche) et des concours étaient régulièrement organisés. Les archers étaient regroupés selon leur provenance en « compagnie » et constituaient une armée de fantassins nombreuse, exercée et peu onéreuse au service du pouvoir. Au commencement de l'époque moderne, le développement des armes à feu accélère le déclin de l'arc comme arme de guerre stratégique. Les compagnies subsistent dans les cités et assurent diverses missions de sécurité et de protection. Au lendemain de la Révolution française, l'archerie renaît progressivement. La tradition guerrière s'efface peu à peu au profit de l'activité de loisir puis d'un véritable sport, organisé en clubs aux traditions plus ou moins marquées.



Bouquet provincial

Dans le passé, les compagnies d'arc se mesuraient entre elles lors de tournois organisés tour à tour par les localités. Une compagnie lance un défi à toutes les compagnies de France et, pour s'assurer la participation d'un maximum de concurrents, dote son concours de prix prestigieux. Le Bouquet constituait et constitue toujours un symbole d'amitié : une brassée de fleurs dans un vase offert par la compagnie recevante à celle qui organisera la prochaine compétition. Le tir se pratique en Jeu d'Arc à 50 mètres à une flèche en 20 haltes (40 flèches) sur carte et marmot de « Prix de Bouquet ». Le vainqueur du Bouquet remporte le vase de Sèvres offert chaque année par le président de la République. Cette tradition remonte à Louis-Philippe (1830-1848). De nos jours, la tradition du Bouquet Provincial, grande manifestation peut rassembler jusqu'à 300 compagnies et clubs de tir à l'arc. Quelques exemples de Bouquets accueillis : à Noyon : 1966, 1987 et 2007, à Salency : 1978 et 1996, à Morlincourt 1966 et 1990.



Contact : Compagnie d'Arc de Noyon - Roger Bradu - 03 44 43 03 48
 ciedarcnoyon@club-internet.fr